PROPOSITION D'ACCOMPAGNEMENT ET D'ASSISTANCE DE LA FEDERATION DLR DANS LA MISE EN CONFORMITE AU REGLEMENT GENERAL SUR LA PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

16 juillet 2018





Proposition d'accompagnement juridique « Mise en conformité RGPD »

Le DLR regroupe et fédère aujourd'hui les entreprises des secteurs de la distribution, de la location, de la maintenance et des services pour les matériels destinés au BTP et à la manutention.

Compte tenu de la collecte et du traitement de données à caractère personnel auquel elle procède régulièrement, le DLR souhaite se mettre en conformité au Règlement General sur la Protection des Données personnelles (RGPD) du 27 avril 2016 (publié au Journal Officiel de l'Union Européenne le 4 mai 2016), entré en vigueur le <u>25 mai 2018</u>.

Vous trouverez, ci-après, les missions identifiées pour l'accompagnement juridique et informatique du DLR dans la mise en conformité RGPD, ainsi qu'une proposition d'honoraires forfaitaires par mission, sous forme de tableau.

La présente proposition a été réalisée avant tout pré-audit de l'activité du DLR et de l'étendue des données personnelles collectées. Elle pourra donc faire l'objet d'ajustements après entretien de démarrage des travaux.

Descriptif des missions « Mise en conformité RGPD »

❖ Mission 1 – Construction du programme de conformité

- Rédaction d'un plan d'actions listant les différentes étapes de la mise en conformité et fixant un calendrier de mise en œuvre
- > Identification des différents services collectant des données personnelles
- Rédaction de questionnaires destinés aux différents responsables de services afin de cartographier l'ensemble des données à caractère personnel collectées.

Mission 2 – Cartographie des données

Analyse des données personnelles collectées par le DLR

EN OPTION (2.1.) Intervention dans les locaux du DLR pour mener les interviews des services sur la base des questionnaires rédigés dans la Mission 1.

- Revue et analyse des clauses contractuelles relatives aux données personnelles dans les contrats de sous-traitance conclus par le DLR
- Rédaction d'une **note de cartographie** sur la base de l'analyse des informations remontées via les questionnaires
- > Cartographie des biens supports (actifs techniques) traitant des données à caractères personnelles ainsi que les processus.

Descriptif des missions « Mise en conformité RGPD »

❖ Mission 3 – Assistance dans la mise en œuvre des actions correctives

- Rédaction de la documentation conforme RGPD :
 - charte pour les salariés à annexer au Règlement intérieur;
 - charte de confidentialité DLR pour les adhérents ;
 - clauses contractuelles à insérer dans les contrats conclus avec les sous-traitants;
 - mentions de demandes de consentement et mentions d'information pour toute collecte de données;
 - rédaction des fiches de registre de traitement de données personnelles.
- Nomination du Data Protection Officer ;
- ➤ Assistance dans la mise en place des processus liés aux notifications des violations de sécurité et à l'exercice des droits EN OPTION (3.1.) Assistance du Data Protection Officer dans la mise en place des mesures organisationnelles (sur une base d'un taux horaire réduit à 150 € HT)
- Traitement du risque : AlgoSecure vous proposera de choisir entre la réduction, la conservation, l'évitement ou le transfert de certains risques. Ce traitement du risque permettra de définir les exigences fonctionnelles, à travers une feuille de route d'actions permettant de se conformer au RGPD d'un point de vue technique.

Proposition d'honoraires « Mise en conformité RGPD »

* Cette proposition forfaitaire est une estimation sur la base des taux horaires suivants :

- Jeannie Mongouachon : 200€ HT

- Marie Crouzet : 110 € HT.

** Selon l'étendue des données personnelles collectées

Facturation établie après réalisation de chaque mission

PROPOSITION JURIDIQUE	
Mission	Honoraires forfaitaires * (H.T)
1	1.800 €
2	De 2.300 € à 3.500 €**
OPTION 2.1.	1.000 € par journée d'interviews
3	4.000 €
TOTAL	8.100 € à 9.300 € Hors option 2.1. et 3.1.

PROPOSITION INFORMATIQUE	
Mission	Budget forfaitaire
1	/
2	2.850 €
3	3.800 €
TOTAL	6.650 € HT

Présentation de vos interlocuteurs



Jeannie Mongouachon – Avocat associé

Diplômée de l'EM LYON et de l'Université Lyon III, Jeannie Mongouachon, avocat depuis 2008, a acquis une solide expérience pendant six années dans des cabinets parisiens et internationaux tels que le cabinet LATOURNERIE WOLFROM & ASSOCIES puis le cabinet BAKER & McKENZIE.

Ayant créé son cabinet en 2014, elle a rejoint le groupement QUORUM AVOCATS à Lyon pour y fonder les départements Concurrence Distribution Consommation et Propriété intellectuelle & Nouvelles Technologies.

Elle a développé une compétence spécifique en droit du numérique et des données personnelles à travers une clientèle d'entreprises de services numériques ou d'entreprises e-commerce.

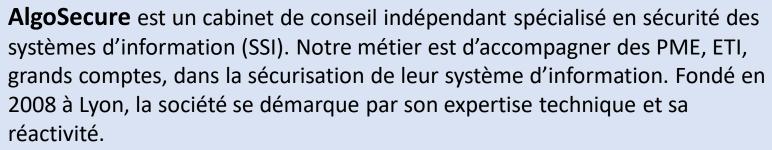


Marie Crouzet – Avocat collaborateur

Titulaire d'un Master 2 en Droit international des affaires de l'Université Lyon III, après des expériences significatives au sein de la Direction juridique de GUERLAIN et du département Droit économique du cabinet FIDAL, Marie Crouzet a rejoint depuis janvier 2018 les départements Concurrence Distribution Consommation et Propriété intellectuelle & Nouvelles Technologies du cabinet QUORUM AVOCATS.

Présentation de vos interlocuteurs





Notre expertise se décline par des missions de type : tests d'intrusion (pentests), accompagnement RGPD, analyse d'incidents, analyse de risques, etc.









Les consultants **AlgoSecure** sont des experts certifiés et aux normes, notamment ISO 27001 (Management de la sécurité de l'information), GIAC. **AlgoSecure** étant-elle-même un organisme CERT : centre d'alerte aux attaques informatiques.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter :

Jeannie MONGOUACHON

Avocat associé 1, rue de la République 69001 LYON

Tel: +33(0)4.78.30.15.31 Fax: +33(0)4.78.30.53.07

j.mongouachon@quorum-avocats.fr

www.quorum-avocats.fr

